

obligée de prendre une autre route.

3. *Accordé*, Qu'on fourniroit des voitures pour les Officiers & leurs bagages jusqu'à la sortie de la Province, & les bœufs nécessaires pour le transport de l'Artillerie, le tout aux fraiz & dépens de la Garnison.

4. *Accordé*, Qu'on ne forceroit ni qu'on n'engageroit aucun Soldat à prendre parti de quelque Nation qu'il fût, à l'exception des deserteurs.

5. *Accordé* Que la Garnison auroit deux Chariots couverts qui ne pouvoient être visités.

6. *Accordé*, Que les malades & les blesez qui étoient dans le Château, seroient conduits dans la Ville où ils seroient soignez aux dépens du Roi d'Espagne; & qu'on donneroit à ceux qui seroient en état de marcher des passeports & une escorte pour aller à Pampelune ou autre endroit de la Domination de leur Maître. *Les Assiegez avoient demandé que les malades fussent soignez aux dépens du Roi T. C.*

7. *Accordé*, Que les Officiers du Roi qui se trouveroient dans le Château, auroient un passeport pour se retirer où bon leur sembleroit, avec les papiers qui concernoient leur Ministère. *Mais on leur refusa d'emporter ceux qui concernoient la Province, qui ont été remis à la députation.*

8. *Accordé*, Qu'on donneroit à la Garnison trois jours de tems pour sortir, afin que les Officiers pussent mettre ordre à leurs affaires; qu'on livreroit à six heures du soir du même jour le *Mirador* & la Porte du Château qui le regarde.

9. *Accordé*, Que l'Isle de Ste. Claire & la